



MASTER 2 DROIT DES CONTRATS INTERNES ET INTERNATIONAUX

Codirecteurs : Professeurs H el ene AUBRY et Christophe SERAGLINI



universit e
PARIS-SACLAY

FACULT E
JEAN MONNET
DROIT- ECONOMIE-GESTION

LE MASTER



LES ÉLÉMENTS CLÉS

Créé en 1989, le Master Droit des contrats de l'université Paris-Sud (2^{ème} Université française au classement de Shanghai) est une formation de référence dans le domaine du droit des contrats :

- **27** promotions depuis la création du Master ;
- **300** heures de cours réparties sur l'année ;
- **Un campus d'excellence** (Faculté Jean Monnet) connu pour la qualité de son offre de formation (5800 étudiants) et le niveau prestigieux de son pôle de recherche (170 doctorants) ;
- **2 partenariats** avec des universités étrangères : LLM de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) et Monach (Australie) ;
- **Une formation** notée « **A** » par l'AERES ;
- Un institut de recherche prestigieux : **L'Institut Droit Éthique Patrimoine.**

LA SPÉCIALITÉ DE LA FORMATION

Avec sa dimension interne et internationale, le cursus assure une maîtrise complète et transversale de la matière contractuelle :

- **Sur le plan interne**, le contrat fait l'objet d'une complexité croissante en raison de l'affinement des techniques contractuelles, d'une multiplication des contraintes juridiques et d'une régulation importante des pratiques commerciales (consommation, concurrence) ;
- **Sur le plan international**, les législations européennes et internationales ainsi que le développement des modes de règlements alternatifs des conflits, tels que l'arbitrage, rendent nécessaire la formation de juristes spécialisés.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La pédagogie de ce diplôme est ordonnée autour de trois objectifs principaux :

- **Enrichir et affiner** les connaissances conceptuelles et techniques des étudiants et les entraîner à la réflexion théorique par l'apprentissage de la méthode scientifique d'analyse, de critique et de synthèse ;
- **Confronter** les étudiants à la diversité des figures du contrat au plan national et international ;
- **Initier** les étudiants à imaginer et construire des schémas contractuels ou des types de stipulations qui répondent aux besoins renouvelés et parfois inédits de la pratique.

LES ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

La prise en considération de ces évolutions a guidé le choix des enseignements dispensés :

- **Enseignements juridiques** : droit commun des contrats, droit des contrats commerciaux, droit européen des contrats, droit international des contrats, droit de la convention d'arbitrage internationale, droit des contrats publics, droit comparé des contrats, contrats de justice.
- **Enseignements complémentaires** : afin d'offrir aux étudiants toutes les chances de réussir avec succès leur entrée dans la vie professionnelle, des enseignements en anglais juridique, des formations à la recherche sur bases de données et des préparations aux entretiens de recrutement sont dispensés.

LE PARRAINAGE D'UNE PROMOTION

L'association du Master 2 « Droit des Contrats Internes et Internationaux » œuvre pour la promotion du Master et le développement de la formation, notamment auprès des professionnels.

La mise en place de liens forts inscrits dans la durée avec des professionnels incontournables de la vie socio-économique nous apparaît comme un élément fondamental au développement de notre Master.



Nous pensons que le parrainage permet un partage de compétences et qu'il apporte un soutien fondamental aux étudiants dans leur dernière année de formation.

L'appui financier et l'accompagnement de notre promotion par des entreprises et des cabinets à la renommée assurée nous permettraient de réaliser des projets en adéquation avec notre formation tout au long de l'année (colloques, débats, ateliers d'entretiens de recrutement, etc).

QUELS OBJECTIFS POUR VOUS ?

Parrainer une promotion du Master 2 Droit des Contrats Internes et Internationaux est l'occasion de :

- **Créer des liens privilégiés** entre votre entreprise/cabinet et une nouvelle génération de juristes dynamiques et opérationnels ;
- **Mettre en avant l'image et la culture de votre cabinet/entreprise** pour permettre aux étudiants de s'ouvrir et de s'imprégner de la réalité du monde professionnel ;
- **Transmettre un savoir et des expériences** à des étudiants désireux d'apprendre et de s'enrichir pour mieux appréhender l'avenir.

QUELLES ACTIONS ?

Parrainer une promotion du Master 2 Droit des Contrats Internes et Internationaux, c'est :

- **Une promotion au nom de votre cabinet/entreprise ;**
- **Un soutien financier** à l'association des étudiants du Master sous la forme de :
 - Dons ouvrant droit à une **déduction fiscale de 60%** (article 238bis du CGI),
 - Taxe d'apprentissage ;
- **Des offres de stages sur le réseau des anciens étudiants** : une plus-value pour votre entreprise/cabinet et les étudiants du Master ;
- **Une participation aux événements** organisés tout au long de l'année (conférences, remise de diplôme, etc.).

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Toute entreprise, sauf exception, doit s'acquitter annuellement et à date fixe de sa taxe d'apprentissage. Cet impôt est le seul dont **vous décidez de l'affectation**.

POURQUOI ?

La taxe d'apprentissage permet le financement par les entreprises des dépenses de l'apprentissage et de formations technologiques et professionnelles.

Pourquoi **soutenir notre master** ?

En décidant d'affecter votre taxe d'apprentissage à notre formation, vous participez :

- Au financement des projets de l'association de notre Master ;
- À la qualité et au développement des formations d'excellence de la faculté Jean Monnet.

COMMENT ?

1. Calculez votre taxe

Le taux de la taxe d'apprentissage est fixé à 0,68% de la masse salariale. Le montant calculé est divisé en trois fractions :

- 51% seront versés au Trésor Public ;
- 26%, le « quota », seront dédiés au financement des formations en apprentissage ;
- 23%, le « hors quota », seront affectés à un ou plusieurs établissement(s) d'Enseignement Supérieur habilité(s) à le percevoir. Le hors quota se divise en 2 catégories : A et B. Nous ne sommes éligibles qu'à la **catégorie B** du hors quota.

2. Rapprochez-vous de votre OCTA

Votre organisme collecteur vous fournira un bordereau de versement.

Informations à fournir :

Faculté Jean Monnet
54, boulevard Desgranges
92331 Sceaux cedex

Code UAI : EF 091101CO + nom du diplôme (MASTER
MENTION DROIT PRIVE FINALITE DROIT DES CONTRATS
INTERNES ET INTERNATIONAUX)

3. Adressez-nous une promesse de versement

La promesse de versement nous permet de vérifier que votre versement nous est bien attribué. Vous pouvez effectuer la démarche par le biais de notre adresse e-mail : m2dcii2019@gmail.com

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enseignements de notre master sont dispensés par des professionnels passionnés désireux de transmettre leur savoir et de partager leurs expériences. Principaux intervenants :



Hélène AUBRY (codirectrice du master)
Professeure agrégée de droit privé
Droit européen des contrats
Droit des contrats commerciaux



Christophe SERAGLINI (codirecteur du master)
Professeur agrégé de droit privé
Associé fondateur du cabinet Betto Seraglini
Droit international des contrats



Françoise LABARTHE
Professeure agrégée de droit privé
Droit commun des contrats



Jean-Sebastien QUEGUINGER
Professeur agrégé de droit privé
Droit international des contrats



Sophie MILARD-LAFFITTE
Juriste d'affaires
Enseignante
Anglais juridique



Marie -Aude ZIADÉ
Avocate associée au Cabinet
Fierville Ziadé
Contrats de justice



David BAKOUCHE
Professeur agrégé de droit privé
Avocat au sein du cabinet Maver Brown
Droit commun des contrats



Stéphane DUROY
Professeur agrégé de droit public
Directeur de l'Institution de Préparation
à l'Administration Générale, Paris XI
Droit des contrats publics

LES DÉBOUCHÉS

Fort de près de 30 années d'existence, le Master a formé de nombreux **juristes** et **avocats** exerçant aujourd'hui au sein de grands cabinets et directions juridiques de grandes entreprises.

De plus, l'importance accordée à la recherche par le Master conduit chaque année des étudiants à poursuivre leur parcours en **doctorat** :

- « Le droit de la preuve face aux techniques numériques en droit privé », Thomas Depaepe, en cours
- « La survie du contrat », Benjamin Attias, 2015
- « Du gage sans dépossession : éclairages américains pour une meilleure efficacité du droit français et international », Elisabeth Ronzier, 2014
- « La saisie appréhension », Florence Guerre, 2011
- « De la propriété : contribution à une théorie générale », Nicolas Thomassin, 2009
- « Du changement de débiteur », Lionel Andreu, 2008

Contacts

Mail de l'association
master2dcii@gmail.com

Adresse
Master 2 Droit des Contrats Internes et Internationaux
Faculté Jean Monnet
54, boulevard Desgranges 92331 Sceaux cedex

